Guide environnemental

# Le Bottin vert

## ...c'est écologique!

Mise à jour 2005

Fonds d'action québécois pour le développement durable

Comité du développement durable

Partenaire financier
Québec

Demain, c'est maintenant!

Ville de Sherbrooke

IPL

Vous offre une solution intégrée
plus économique, pour favoriser
la gestion des déchets et la récupération

Bacs roulants disponibles
en formats de 120, 240
et 360 litres

Série enviro en formats
de 44 et 64 litres

CERTIFIED IPL CERTIFIÉE QS 9000 ISO 9001

Partenaire dans la gestion
des matières résiduelles



C'est avec plaisir qu'au nom du Comité du développement durable de la Ville de Sherbrooke, je vous présente le *Bottin vert*.

Le Comité du développement durable est composé d'élus municipaux et de citoyens préoccupés par la cause environnementale et par le développement durable. Amener la population à participer à l'implantation d'un plan d'action en matière environnementale est un des objectifs de ce comité. Pour ce faire, il poursuit des efforts de sensibilisation et d'information auprès de la population et des entreprises, dans le but de protéger le milieu naturel, source de développement des secteurs récréatif et touristique. Le *Bottin vert* est le fruit de ce travail de sensibilisation.

Le *Bottin vert* se veut un outil concret d'information, directement adressé à vous, citoyennes et citoyens de la Ville de Sherbrooke. Les sections de ce bottin environnemental sont donc conçues pour répondre à vos questions reliées à l'environnement. Vous y trouverez des conseils pour rendre plus écologiques vos actions posées au quotidien. Enfin, le *Bottin vert* est une référence pour quiconque désire avoir facilement accès à une liste d'entreprises de récupération et d'endroits où se procurer divers produits écologiques.

En espérant que ce guide devienne rapidement votre première référence en matière d'environnement, je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard Tanguay
Président du Comité du développement durable

**Site Internet de la Ville de Sherbrooke :** http:/ /ville.sherbrooke.qc.ca
**Pour des renseignements supplémentaires :** 821-5858

# COORDONNÉES

## DES BUREAUX D'ARRONDISSEMENTS

| | |
|---|---|
| **Arrondissement de Brompton** | 133, rue Laval, Bromptonville<br>**Téléphone : 846-2757** |
| **Arrondissement de Fleurimont** | 1735, chemin Galvin, Fleurimont<br>**Téléphone : 565-9954** |
| **Arrondissement de Lennoxville** | 150, rue Queen, Lennoxville<br>**Téléphone : 569-9388** |
| **Arrondissement du Mont-Bellevue** | 600, rue Thibault, Ascot<br>**Téléphone : 563-3993** |
| **Arrondissement de Rock Forest—Saint-Élie—Deauville** | 1000, rue du Haut-Bois, Rock Forest<br>**Téléphone : 564-7444** |
| **Arrondissement de Jacques-Cartier** | 2050, rue King Ouest, bureau 100, Sherbrooke<br>**Téléphone : 822-6060** |

Service de l'environnement, des réseaux et de la voirie
Division de l'environnement et de l'eau potable
Production : Division des communications
Conception graphique : Tachycom Communication

Ville de Sherbrooke
Mai 2003 — Révision janvier 2005
ISBN 2-922181-02-2

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier le gouvernement du Québec.

Pages

**1.** La gestion des matières résiduelles 6

**1.1** La collecte sélective 7
**1.2** La collecte des feuilles mortes 10
**1.3** La collecte des sapins de Noël 11
**1.4** La collecte des déchets 12
**1.5** La collecte des résidus encombrants 14
**1.6** L'écocentre 16
**1.7** Les résidus domestiques dangereux (RDD) 20
**1.8** Le compostage domestique 27

**2.** L'eau potable 28

**3.** Les pesticides 34

**4.** L'entretien de la pelouse 38

**5.** La protection de nos cours d'eau 40

**6.** La consommation écologique 44

**7.** Les récupérateurs à Sherbrooke 50

**8.** Les liens utiles en environnement 64

# 1 LA GESTION des matières résiduelles



## 1.1 LA COLLECTE SÉLECTIVE

### PETIT BAC DE RÉCUPÉRATION : MODE D'EMPLOI

- Dans le bac, placez le papier et le carton debout à l'une des extrémités. Les contenants de carton doivent être coupés en morceaux de dimensions inférieures à 90 cm x 90 cm (3 pieds x 3 pieds).
- Les contenants de verre, de plastique et de métal sont placés ensemble à l'autre extrémité du bac.
- Vous possédez deux bacs de récupération? Placez les contenants de plastique, de verre et de métal dans l'un des bacs et les papiers et cartons dans l'autre.
- Faites la guerre aux mauvaises odeurs en rinçant soigneusement vos bocaux et boîtes de conserve.
- Votre bac contient encore quelques matières même après la collecte sélective? Ces objets ne peuvent pas être recyclés et ont volontairement été laissés dans le bac par l'employé. Consultez attentivement le tableau de cette section pour connaître les matières recyclables et non recyclables.
- **Et surtout, n'oubliez pas d'enlever les couvercles et les bouchons avant de mettre vos contenants au bac de récupération!** Sous la pression, les bouchons encore vissés peuvent se transformer en de dangereux projectiles pour les employés du centre de tri.

**AVERTISSEMENT**

**La vaisselle, la porcelaine, les ampoules et les fluorescents empêchent le recyclage du verre. En ne fondant pas au même degré de chaleur que les bouteilles et les pots, ces objets peuvent endommager les équipements de fonte du verre. Ils ne doivent donc jamais se retrouver dans votre bac de récupération.**

## TRUCS ÉCOLOGIQUES

• À l'épicerie, optez pour des sacs réutilisables (en tissu) ou recyclables (en papier) pour empaqueter vos provisions. Les boîtes de carton et les bacs de plastique offerts dans certains supermarchés sont aussi une bonne façon d'éviter l'utilisation de sacs de plastique.

• Vous achetez un produit de petit format? Demandez à ce qu'il ne soit pas mis dans un sac et rangez-le plutôt dans vos poches ou dans votre sac à main.

• De nombreux supermarchés disposent d'aliments en vrac et de formats familiaux. En achetant ces produits moins emballés, vous diminuerez le nombre de contenants dans votre bac de récupération tout en évitant de payer pour l'emballage!

## AYEZ PLUS D'UN TOUR DANS VOTRE BAC!

- Placez toujours vos matières recyclables dans le bac de récupération seulement. Celui-ci, conçu pour s'accrocher au bord du véhicule de collecte, facilite le transbordement des matières dans le camion.

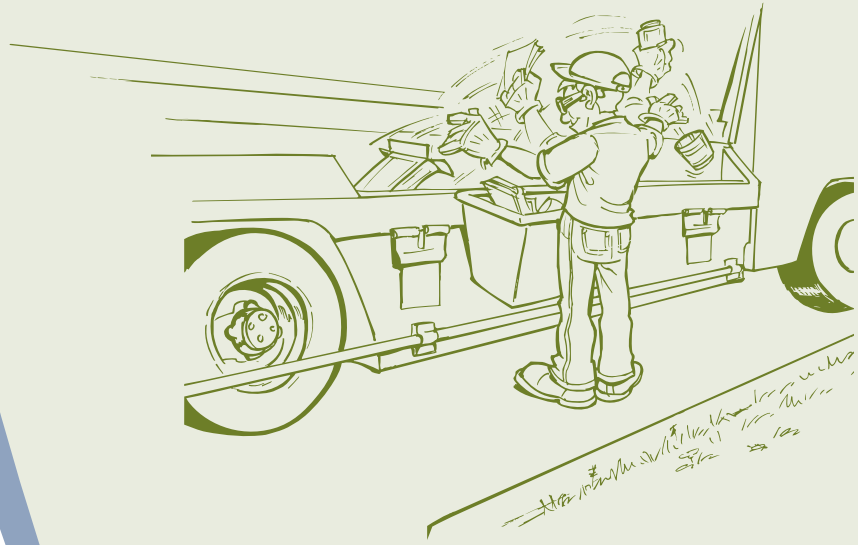

- Votre bac déborde? Procurez-vous en un deuxième! Contactez votre bureau d'arrondissement et le tour sera joué!

- Si votre bac de récupération est très endommagé et inutilisable, retournez-le à votre bureau d'arrondissement : il vous sera remplacé par un bac neuf.



La gestion
des matières résiduelles

| CE QUI EST RÉCUPÉRABLE | CE QUI N'EST PAS RÉCUPÉRABLE |
|---|---|
| **PAPIERS** | |
| -Papier journal<br>-Papier glacé (comprenant les circulaires, les revues)<br>-Papier fin (papier à écrire)<br>-Papier kraft (sacs bruns, sacs d'épicerie)<br>-Enveloppes avec ou sans fenêtre | -Papier carbone<br>-Papier mouchoir, papier essuie-tout<br>-Papier ciré<br>-Papier souillé<br>-Couches jetables |
| **CARTONS** | |
| -Carton ondulé (gros carton)<br>-Carton plat et ondulé (boîtes de céréales, etc.)<br>-Carton pâte (boîte d'œufs, etc.) | -Carton souillé d'huile, de peinture ou d'aliments (boîtes à pizza)<br>-Carton ciré ou enduit d'aluminium (boîtes à jus, boîtes à lait, boîtes d'aliments congelés, etc.) |
| **VERRE** | |
| -Pots et bouteilles sans couvercle, peu importe le format ou la couleur | -Vaisselle<br>-Vitres ou miroirs<br>-Ampoules électriques et tubes fluorescents<br>-Fibre de verre<br>-Porcelaine et céramique |
| **PLASTIQUE** | |
| -Contenants de produits alimentaires (margarine, yogourt, crème glacée, etc.)<br>-Contenants de produits d'entretien (liquide à vaisselle, eau de Javel, etc.)<br>-Contenants de produits cosmétiques (shampoing, crème, etc.)<br>-Pots, bouteilles et autres contenants sans couvercle et pouvant être rincés | -Papier cellophane (pellicule plastique, « saran »)<br>-Contenants ou morceaux de polystyrène (*styrofoam*)<br>-Sacs de magasinage, sacs d'épicerie en plastique, sacs de pain et de lait<br>-Contenants d'huile à moteur, de térébenthine, d'essence ou de tout autre produit dangereux<br>-Jouets en plastique<br>-Couvercles en plastique |
| **MÉTAL** | |
| -Boîtes de conserve (vous pouvez laisser les étiquettes)<br>-Bouchons et couvercles<br>-Cannettes métalliques d'aluminium<br>-Papier et assiettes d'aluminium | -Morceaux de métal pointus ou de forme irrégulière<br>-Emballage de croustilles<br>-Batteries et piles<br>-Contenants de peinture, de décapant ou d'aérosol<br>-Objets ou couvercles fabriqués de deux matériaux (métal et plastique, verre et métal)<br>-Cintres |

# 1.2 LA COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Les sacs de feuilles mortes doivent être placés en bordure de la rue avant 7 h le matin de la collecte. Seules les feuilles mises dans des sacs de papier biodégradables, vendus en magasin, sont collectées pour fabriquer un compost d'une excellente qualité.

Malheureusement, les feuilles placées dans des sacs de plastique sont destinées à l'enfouissement et deviennent une source de pollution. Pensez environnement : utilisez des sacs de papier!

## TRUCS ÉCOLOGIQUES

- Vous n'avez qu'une petite quantité de feuilles mortes? Broyez-les avec votre tondeuse. Une fois déchiquetées, elles contribuent à enrichir le sol et font un excellent paillis pour vos plates-bandes.
- Si vous faites du compostage domestique, gardez vos feuilles mortes à part, dans un contenant fermé. Riches en carbone, les feuilles mortes aident à établir un équilibre dont ont besoin les matières organiques pour bien se décomposer. Ajoutez-en de temps à autres dans votre composteur, surtout quand celui-ci contient beaucoup de résidus verts, riches en azote.

## ACTION MUNICIPALE

Depuis les débuts du projet de collecte des feuilles mortes, le compost qui en est obtenu est distribué aux citoyens intéressés à s'en procurer. Avec ce même compost, la Ville procède aussi à l'entretien écologique de ses gazons publics.



La gestion
des matières résiduelles

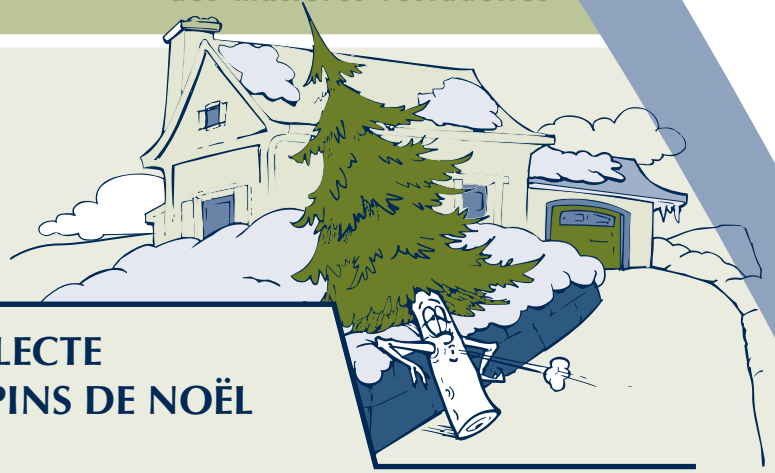

# 1.3 LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

## VOUS METTEZ LE SAPIN À LA PORTE?

- Prenez soin de bien enlever toutes les décorations (boules, glaçons, etc.).
- Une fois dehors, ne laissez pas le sapin dans une housse de plastique.
- Pour faciliter la collecte, assurez-vous que le sapin **soit facilement accessible** : placez-le en bordure de l'entrée d'auto, bien dégagé de la neige et de la glace.

## ACTION MUNICIPALE

La collecte annuelle des sapins de Noël est un bon exemple de mise en valeur. En effet, les sapins récupérés peuvent être réduits en copeaux ou encore être utilisés pour l'extraction d'huiles essentielles.

## À NE PAS FAIRE!

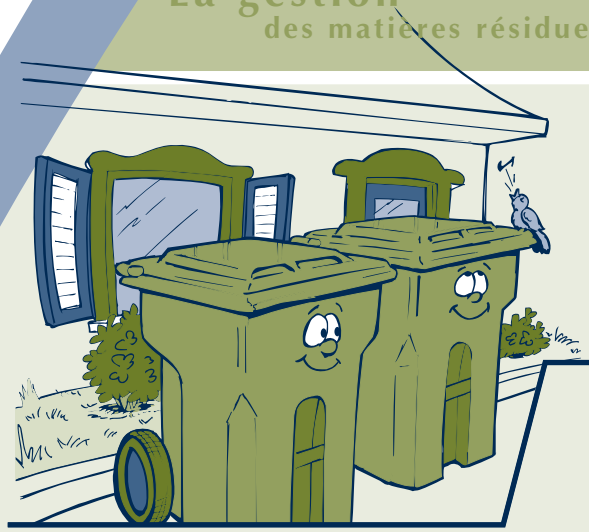

# 1.4 LA COLLECTE DES DÉCHETS

Les contenants à déchets doivent être déposés en bordure de la rue, entre 19 h la veille et 7 h le jour de la collecte. Ils doivent être retirés après la collecte, la journée même.

Les bacs roulants, faciles à manipuler, offrent à la population une méthode d'enlèvement des déchets très efficace et entièrement salubre. Si vous désirez vous procurer un bac roulant, renseignez-vous auprès de votre bureau d'arrondissement. Le bac roulant (360 litres) est fourni moyennant une compensation de 100 $ taxes comprises et est livré à domicile. Il est lié à la résidence et demeure la propriété de la Ville de Sherbrooke qui en assumera l'entretien.

## COMMENT DISPOSER SON BAC ROULANT?

- Placez le bac roulant sur l'asphalte, en bordure de la rue, les poignées en direction de la maison. Assurez-vous qu'aucun véhicule ou objet ne vient nuire au soulèvement mécanique des bacs.

- Si vous devez placer plusieurs bacs roulants en bordure de la rue, gardez un espace de 50 cm (20 po) entre chaque bac.

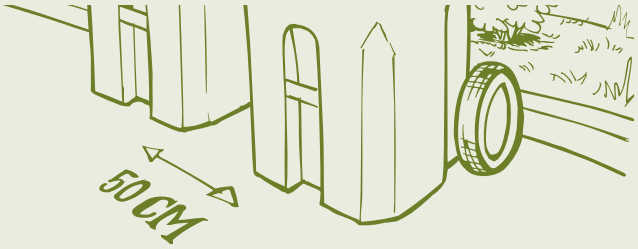




La gestion
des matières résiduelles

- Évitez de surcharger votre bac. Son poids ne doit pas excéder 90 kg (200 livres).

- Assurez-vous que le couvercle soit bien fermé et que rien ne dépasse. Dans le cas contraire, l'éboueur n'est pas tenu de vider le bac roulant.

- Certaines matières ne doivent jamais être déposées dans votre contenant à déchets. Consultez la section 1.5 pour connaître la liste de ces déchets interdits.

**Note : Pour tout autre contenant à déchets, le poids ne doit pas être supérieur à 22 kg (50 livres).**

## AU REPOS, PROPRIO!

Les jours de tempête de neige, accordez-vous un petit congé et attendez la semaine suivante pour sortir votre contenant à déchets! Vous devez absolument faire vider votre contenant? Placez-le en bordure de la rue le matin même de la collecte afin de ne pas nuire au déneigement durant la nuit.

Pourquoi mettre systématiquement votre contenant à déchets en bordure de rue s'il ne contient que quelques sacs? Reposez-vous : attendez qu'il soit plein pour le sortir de son coin!

### AVERTISSEMENT

**Les résidus domestiques dangereux ne doivent en aucun cas se retrouver dans votre bac roulant. Consultez le tableau placé en pages 24, 25 et 26 du présent guide pour en connaître davantage sur ces résidus, qui sont nocifs pour l'environnement.**

### TRUCS ÉCOLOGIQUES

- Vous ne pouvez plus sentir votre poubelle? En y saupoudrant régulièrement du bicarbonate de soude (soda à pâte), vous neutraliserez les mauvaises odeurs, sans nuire à l'environnement.

- Saviez-vous que l'enfouissement de nos déchets génère beaucoup de pollution? Pour cette raison, la réduction des achats superflus, le réemploi de nos biens et le recyclage demeurent des solutions très efficaces pour maintenir nos poubelles à la diète!

### INITIATIVE GOUVERNEMENTALE

**D'ici 2008, le Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles vise à mettre en valeur 60 % des matières recyclables et compostables dans les municipalités.**

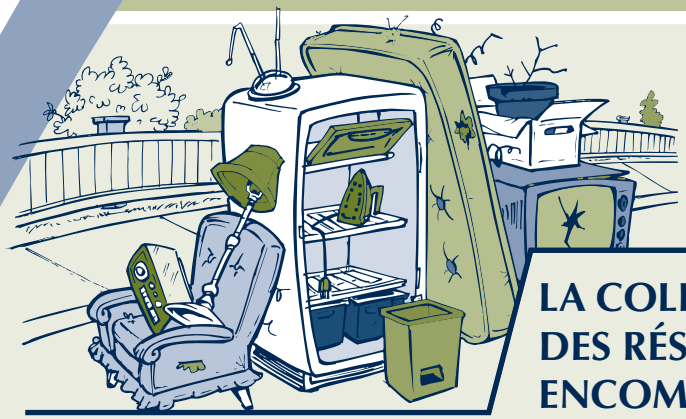

# 1.5 LA COLLECTE DES RÉSIDUS ENCOMBRANTS

Puisque les objets récupérés lors de la collecte des résidus encombrants sont acheminés directement au lieu d'enfouissement sanitaire, allez plutôt porter vos vieux objets à l'écocentre. Celui-ci permet de détourner de l'enfouissement toute une variété de matières encore utilisables ou recyclables. **Consultez la section 1.6 pour en savoir davantage sur l'écocentre.**

## POUR LES SECTEURS DESSERVIS PAR UNE COLLECTE SPÉCIALE DES RÉSIDUS ENCOMBRANTS

- Les objets encombrants doivent être déposés entre 19 h le dimanche et 7 h le lundi matin de la semaine de la collecte.
- Le poids maximal que devraient soulever les éboueurs est de 20 kg (44 livres) par paquet.
- Le bois tel que les branches, les planches et les madriers sont récupérés lors de ces collectes. Tous ces matériaux doivent être coupés en longueur de 1,2 mètre (4 pieds). Les branches doivent en plus être attachées en fagots de 30 cm (1 pied) de diamètre.

## DÉCHETS INTERDITS

- cendres et mâchefers non refroidis;
- carcasses d'animaux ou parties de carcasses;
- matériaux secs, terre, briques, pierre;
- matériaux de construction, de démolition, de rénovation;
- huiles, peintures, graisse ou toute autre matière semblable;
- objets susceptibles d'exploser, corrosifs, radioactifs;
- déchets biomédicaux;
- matières abrasives (petites pierres, gravier);
- pneus;
- résidus domestiques dangereux (peinture, huiles, bonbonnes de gaz propane, etc.).



La gestion
des matières résiduelles

## LES DÉCHETS SUIVANTS SONT NON SOUHAITÉS

- métal;
- vieux vêtements et guenilles;
- meubles en bon état et électroménagers.

**Note : Les coffres et les réfrigérateurs comportent des risques pour les enfants qui pourraient s'y emprisonner. Veillez à en enlever la porte avant de les placer en bordure de la rue.**

## AVERTISSEMENT

## TRUCS ÉCOLOGIQUES

- La meilleure façon de ne pas contribuer à la pollution est encore la réduction de la consommation. De nombreux commerces offrent des produits usagés ou recyclés qui font tout aussi bien l'affaire que des produits neufs, à des prix des plus compétitifs!
- Vos meubles et électroménagers sont encore en bon état ou peuvent être recyclés? Offrez-les à un organisme de réemploi (charité), à un récupérateur ou apportez-les directement à l'écocentre.

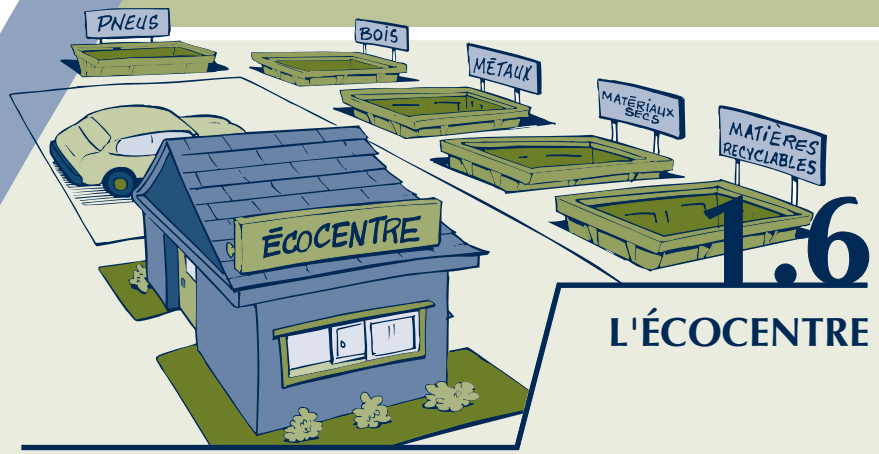


# 1.6 L'ÉCOCENTRE

Les citoyennes et les citoyens de la Ville de Sherbrooke bénéficient maintenant d'un autre moyen de se départir de leurs objets encombrants. L'écocentre, un nouvel outil qui permet de protéger notre environnement, est implanté au 1000 de la rue Léon-Trépanier.

## COMMENT FONCTIONNE L'ÉCOCENTRE

L'écocentre est un lieu qui comporte plusieurs conteneurs bien identifiés à l'intérieur desquels les citoyens sont invités à déposer leurs matières, après les avoir eux-mêmes triées. En s'y rendant, le citoyen participe à la protection de l'environnement puisqu'il empêche l'enfouissement de telles matières.

## QU'ARRIVE-T-IL DE CES MATIÈRES?

Alors que la collecte des résidus encombrants mène encore à l'enfouissement les objets recueillis, l'écocentre les met en valeur, ce qui fait de l'endroit une option à privilégier. Grâce au tri réalisé par les usagers de l'écocentre, les résidus sont acheminés facilement chez les récupérateurs et les recycleurs.

La gestion
des matières résiduelles

## ÉCOCENTRE

### MATIÈRES ACCEPTÉES

- Arbres de Noël;
- Bois (peint, traité, réutilisable ou provenant de palettes);
- Branches et résidus d'émondage;
- Gazon, feuilles mortes et autres résidus de jardin;
- Matériaux de rénovation et de construction;
- Matériaux granulaires (roc, béton, brique, asphalte);
- Matières recyclables acceptées par la collecte sélective (papier, carton, contenants de verre, de plastique, de métal, etc.);
- Métal, fer, aluminium, contenants de peinture vides;
- Objets inutilisables ou réutilisables : appareils électriques, électroménagers, meubles, vêtements, vélos, poussettes pour enfants, livres, disques, jouets et articles de sport, etc.;
- Ordinateurs et cartouches d'imprimantes;
- Pneus sans jantes;
- Résidus domestiques dangereux (RDD) (voir section 1.7);
- Terre non contaminée.

**Note : Les pièces de métal, de fer et les matériaux de construction doivent avoir une dimension maximale de 2,4 mètres X 1,2 mètre.**

### MATIÈRES NON ACCEPTÉES

- BPC et cyanures;
- -*Canapés et fauteuils;
- -*Carcasses d'animaux;
- -*Déchets domestiques (sac vert);
- Déchets radioactifs ou biomédicaux;
- -*Drains pluviaux;
- -*Matelas;
- -*Matériaux isolants;
- Munitions;
- -*Plastique non recyclable;
- Pneus avec jantes;
- Produits explosifs;
- -*Tapis;
- Terre contaminée;
- -*Vinyle, PVC.

***Pour toutes ces matières, veuillez vous rendre au lieu d'enfouissement sanitaire.**

La gestion
des matières résiduelles

**ACTION MUNICIPALE**

Grâce à l'écocentre, les Sherbrookoises et les Sherbrookois peuvent se départir, durant toute l'année, de l'ensemble de leurs matières résiduelles dans le but de les mettre en valeur.

L'écocentre est situé au 1000 de la rue Léon-Trépanier, dans le parc industriel de l'est de la ville.

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉCOCENTRE

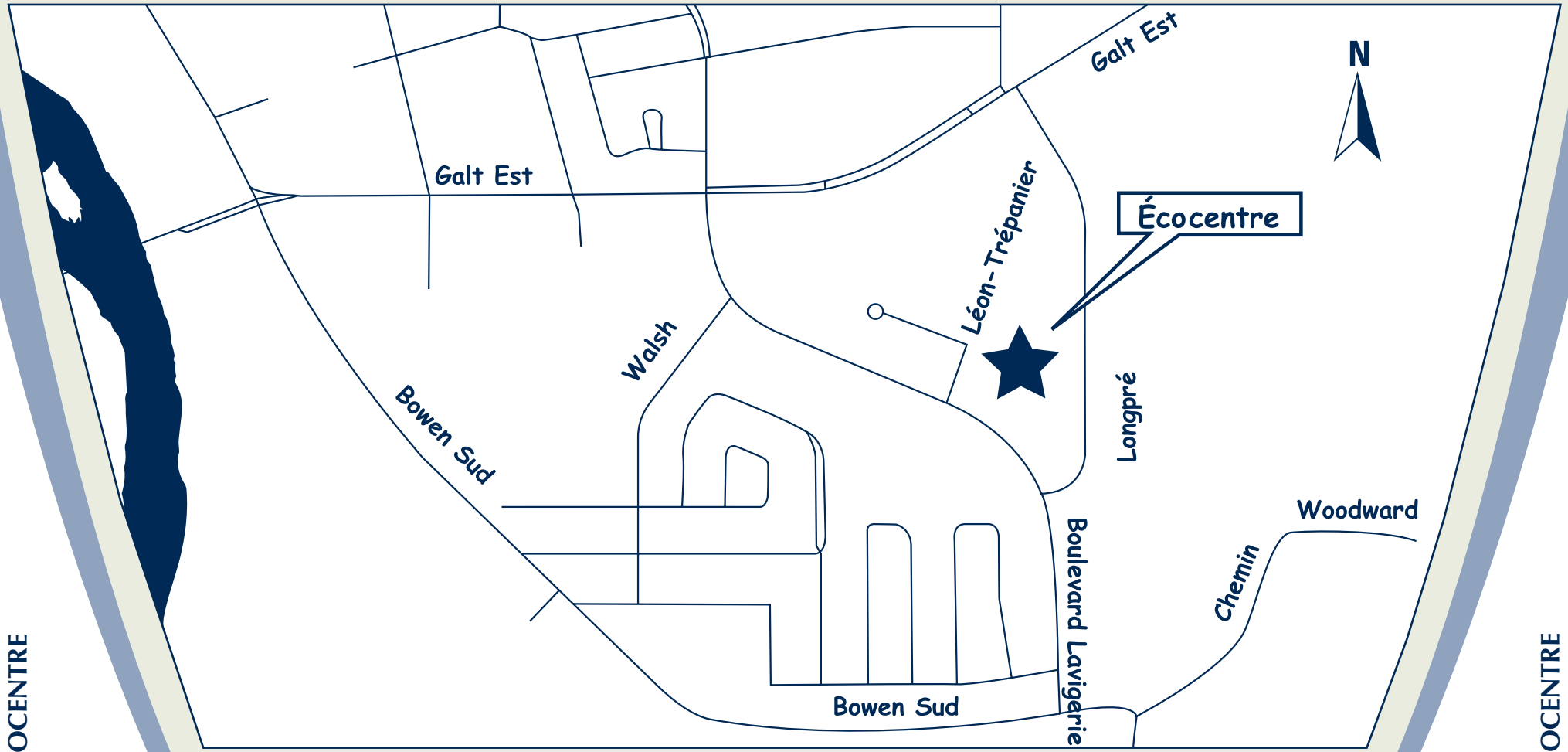


Pour connaître l'horaire, la tarification ou pour obtenir toute autre information concernant l'écocentre, composez le 822-6010.

# 1.7 LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

## QUE SONT LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX?

Tous les restes des produits portant les symboles suivants, mais aussi les médicaments, la peinture, les aérosols, les détergents et les piles.

CORROSIF EXPLOSIF INFLAMMABLE POISON OXYDANT

## SOINS PARTICULIERS POUR LES RDD

Les bonbonnes de gaz déposées dans les contenants à déchets constituent un risque pour la santé des opérateurs responsables de la collecte des déchets. En effet, celles-ci peuvent exploser sous la pression.

Les RDD versés dans les égouts représentent quant à eux une grande menace pour la santé des humains et des êtres vivants en général, puisque les stations d'épuration des eaux usées ne sont pas conçues pour traiter ce genre de résidus. Éventuellement, ceux-ci peuvent entrer dans la chaîne alimentaire une fois rendus dans les cours d'eau.

Quant aux RDD enfouis au lieu d'enfouissement sanitaire, ils occasionnent la pollution de l'air et la contamination des eaux souterraines lorsque l'eau de pluie entre en contact avec eux.



La gestion
des matières résiduelles

## L'ENTREPOSAGE, UNE QUESTION DE SÉCURITÉ!

- Laissez vos produits dangereux dans leur contenant d'origine. Ainsi, vous pourrez consulter en tout temps les instructions sur leur utilisation et leur élimination.

- Fermez hermétiquement les contenants des produits dont vous voulez vous débarrasser, puis gardez-les dans un endroit sécuritaire.

- Ne mélangez jamais les produits chimiques et ne réutilisez pas leurs contenants vides à d'autres fins. Lorsque mélangés, certains produits peuvent réagir et produire des gaz toxiques.

- Gardez ces produits hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

## QU'ARRIVE-T-IL DES RDD RECUEILLIS À LA COLLECTE?

Certains résidus domestiques dangereux peuvent être recyclés. C'est le cas de la peinture et de l'huile à moteur, qui sont ensuite remises sur le marché. S'ils ne peuvent être récupérés, les RDD sont éliminés de façon à ne pas nuire à l'environnement.

## COMMENT S'EN DÉFAIRE?

En les apportant directement au Centre de collecte des RDD situé près du lieu d'enfouissement sanitaire de la Ville de Sherbrooke. Sur place, des employés formés pour travailler avec ces produits dangereux les recueillent de façon sécuritaire, les trient et les préparent pour leur prochaine destination. Aucuns frais ne sont exigés.

Vous pouvez également vous rendre à l'écocentre Michel-Ledoux, et ce, toute l'année (voir section 1.6).

## CENTRE DE COLLECTE DES RDD

365, rue Desaulniers, Sherbrooke

Le centre de collecte des RDD est ouvert en période estivale.

Les citoyens et les citoyennes peuvent se procurer le dépliant disponible à leur bureau d'arrondissement afin de connaître l'horaire ou en téléphonant au 821-5858.

## LES COMMERCES SUIVANTS ACCEPTENT CERTAINS DE VOS RDD EN TOUT TEMPS

### PEINTURES, VERNIS ET TEINTURES

*Rona L'entrepôt de Sherbrooke*
3400, boul. de Portland, Sherbrooke

*L'Ère du troc*
264, rue Ball, Sherbrooke

*Matériaux à bas prix*
550, ch. du Parc-Industriel, Bromptonville

### BATTERIES D'AUTOS ET HUILE À MOTEUR USÉE

*Canadian Tire*
1850, rue King Ouest, Sherbrooke
1645, rue King Est, Fleurimont

*Sécure Auto* (batteries d'autos et piles)
3230, rue King Est, Fleurimont

### BONBONNES DE PROPANE

*Techni-Gaz inc.*
4589, boul. Bourque, Rock Forest

### PNEUS

Les garagistes et les concessionnaires.

### MÉDICAMENTS PÉRIMÉS ET SERINGUES USÉES

Ils peuvent être apportés dans les pharmacies pour être éliminés sans danger pour l'environnement. Les grandes chaînes de pharmacies ont habituellement un point de dépôt où on peut laisser ses médicaments sans que l'on ait à attendre quelqu'un.



La gestion
des matières résiduelles

### AVERTISSEMENT

**Ne mélangez JAMAIS des restants de produits dangereux différents.**

**Ces mélanges peuvent occasionner un risque pour votre santé et votre sécurité.**

### TRUCS ÉCOLOGIQUES

- Saviez-vous qu'un peu d'eau et une éponge suffisent à faire disparaître la plupart des taches? En effet, l'action mécanique du frottement fait le travail et évite l'utilisation d'un produit nettoyant.
- Lors de l'achat d'un produit domestique dangereux, n'achetez que la quantité correspondant à vos besoins. Essayez d'utiliser la totalité du produit. Sinon, donnez vos surplus à un proche.

### À VOS POTIONS!

Une étude publiée par le magazine *Protégez-vous* a mis à l'épreuve 40 nettoyants liquides tout usage, dont une recette maison. Cette étude a placé la recette maison au 14e rang d'efficacité, bien avant plusieurs nettoyants commerciaux populaires (*Protégez-vous*, février 2002).

**Recette maison :**

- 1 c. à thé de borax (disponible en pharmacie)
- 1/2 c. à thé de bicarbonate de soude
- 2 c. à table de vinaigre blanc
- 1/2 c. à thé de savon à base d'huile végétale (poudre à lessive quelconque)
- 500 ml d'eau chaude

**Mélangez tous les ingrédients jusqu'à leur dissolution complète.**



LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

La gestion
des matières résiduelles

**Le tableau suivant vous offre des solutions de remplacement aux produits domestiques dangereux :**

Corrosif (substances qui attaquent et rongent de nombreuses matières)
Toxique (qui peut empoisonner l'être humain)
Inflammable (qui brûle facilement)

| PRODUITS | DANGER | SOLUTIONS DE REMPLACEMENT |
|---|---|---|
| **SALLE DE BAIN** | | |
| Débouche-tuyaux | Corrosif, Toxique | Utiliser une ventouse; Verser une partie de bicarbonate de soude et deux parties de vinaigre, boucher le conduit, laisser agir pendant une heure, puis faire couler l'eau chaude |
| Récurant pour cuvette | Corrosif, Toxique | Brosse, bicarbonate de soude et eau chaude |
| Nettoyant pour baignoire et carreaux | Corrosif, Toxique | Frotter avec une éponge humide et du bicarbonate de soude |
| Désinfectant | Corrosif, Toxique | 125 ml de borax dans 4 litres d'eau |
| Antimoisissure | Corrosif | Frotter avec du bicarbonate de soude; nettoyer à l'éponge avec du vinaigre blanc; nettoyer avec une solution de borax et de vinaigre (moitié-moitié) |
| Assainisseur d'air | Toxique, Inflammable | Ouvrir une boîte de bicarbonate de soude; utiliser un pot-pourri; laisser une soucoupe de vinaigre à l'air |
| Lotions à base d'alcool | Toxique, Inflammable | Lotions à base d'hamamélis de Virginie |
| Colorants capillaires | Inflammable, Corrosif | Henné naturel |
| Shampoings | Toxique | Shampoings biodégradables |
| **CUISINE/SALLE À MANGER** | | |
| Récurant pour le four | Toxique, Corrosif | Bicarbonate de soude et eau |
| Nettoyant à l'ammoniaque | Toxique, Corrosif | Eau, sel et vinaigre |
| Nettoyant à vitres | Toxique, Corrosif | Une partie de vinaigre, quatre parties d'eau |
| Nettoyant pour l'argenterie | Toxique, Corrosif | Tremper dans l'eau chaude avec du bicarbonate de soude, du sel et du papier d'aluminium |
| **LUTTE CONTRE LES PARASITES** | | |
| Naphtaline (boules à mites) | Toxique | Copeaux de cèdre ou lavande séchée |
| Poison à blattes ou à fourmis | Toxique | **Blattes :** pièges ou un mélange de bicarbonate de soude et de sucre en poudre; **Fourmis :** poudre de chili pour les repousser aux entrées |
| Mort-aux-rats | Toxique | Souricières |
| Colliers et aérosols antipuces | Toxique | Employer un collier aux herbes ou de l'onguent; Ajouter de la levure de bière ou de la citronnelle à la nourriture de l'animal (selon le poids : 25 mg pour un animal de 4 kg) |
| Insecticides pour plantes vertes | Toxique | Asperger les plantes d'eau savonneuse; cultiver oignon ou ciboulette et menthe près de la maison |
| **SALLE DE SÉJOUR** | | |
| Nettoyant pour meubles et moquettes | Inflammable, Toxique, Corrosif | Club soda; shampoing à moquette (pas en aérosol); saupoudrer du borax et de la fécule de maïs, puis passer l'aspirateur |
| Cire pour plancher ou meubles | Inflammable, Toxique | Mélanger une partie de jus de citron, deux parties d'huile végétale ou minérale |
| Nettoyant pour laiton | Toxique, Corrosif | Sauce Worcestershire |
| **SALLE DE LAVAGE** | | |
| Détersif | Corrosif | Paillettes de savon et 80 ml de borax pour adoucir l'eau |
| Javellisant | Toxique, Corrosif | Soude à laver; 125 ml de vinaigre |
| Détachant | Inflammable, Toxique, Corrosif | Borax pour la graisse; jus de citron et crème de tartre pour l'encre; club soda pour le vin rouge |
| Assouplisseur de tissus | Corrosif | Verser du bicarbonate de soude pendant le lavage ou 125 ml de vinaigre pendant le rinçage |

| PRODUITS | DANGER | SOLUTIONS DE REMPLACEMENT |
|---|---|---|
| **ATELIER** | | |
| Colle à solvant organique | | Colle blanche |
| Peinture à l'huile | | Peinture à l'eau |
| Peinture à l'eau | | Lait de chaux ou peinture à base de caséine |
| Solvant ou diluant à peinture, térébenthine | | Utiliser de l'eau (avec de la peinture à l'eau) |
| Décapant à meubles | | Papier de verre ou pistolet à décaper |
| Préservatif pour le bois | | Huile minérale; préservatif pour le bois à base d'eau; acheter du bois traité sous pression |
| **GARAGE** | | |
| Huile usée | | Huile recyclée |
| Cire à base de solvant | | Utiliser un produit à base d'eau |
| Sel pour la chaussée | | Sable, litière à chat à base d'argile |
| **PELOUSE ET JARDIN** | | |
| Herbicide | | Biner à fond ou désherber à la main; Garder l'herbe courte |
| Insecticide | | Compagnonnage des plantes; garder le jardin propre; introduire des prédateurs; savon insecticide |
| Fongicide | | Ne pas trop arroser et veiller à ce que les lieux restent propres et secs |
| Engrais chimiques | | Compost; engrais nature; os moulu; paillis |
| **DIVERS** | | |
| Piles | | Piles rechargeables |
| Crayons feutres à base de solvant | | Feutres à base d'eau ou crayons de couleur |
| Antimoustiques | | Citronnelle; porter des vêtements de couleur claire |

Adapté de : Rouyn-Noranda : Ville en santé, projet Récupération-Recyclage - D.D.D.



La gestion
des matières résiduelles

# 1.8 LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

**Le compostage présente une solution simple et écologique pour valoriser une partie importante de notre poubelle, soit plus du tiers!**

## QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE?

Le compostage est la décomposition des matières organiques par des bactéries et autres petits organismes comme les vers de terre. Une fois l'opération achevée, on obtient un produit qui ressemble beaucoup à de la terre noire, appelé humus ou compost.

## COMPOSTAGE DOMESTIQUE

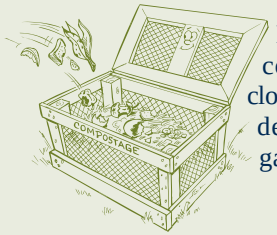


Le compost est fabriqué à la maison, soit dans un contenant de fabrication artisanale ou encore dans une cloche à compost conçue à cet effet. On y met nos résidus de cuisine d'origine végétale, les coquilles d'œufs, le gazon tondu, les feuilles mortes, etc.

## LE COMPOSTAGE VOUS INTÉRESSE?

Vous pouvez vous procurer un composteur domestique dans certaines quincailleries et centres de jardin. Par ailleurs, des formations sur le compostage domestique sont données par l'organisme Les Ami(e)s de la Terre. On peut également s'y procurer des composteurs domestiques.

Les Ami(e)s de la Terre : 562-4413

### TRUC ÉCOLOGIQUE

**Après avoir mis du compost dans votre jardin ou dans vos plates-bandes, recouvrez-les de paillis. Vous nourrirez ainsi votre sol tout en permettant à l'humidité de demeurer plus longtemps dans celui-ci.**

# 2 L'EAU POTABLE



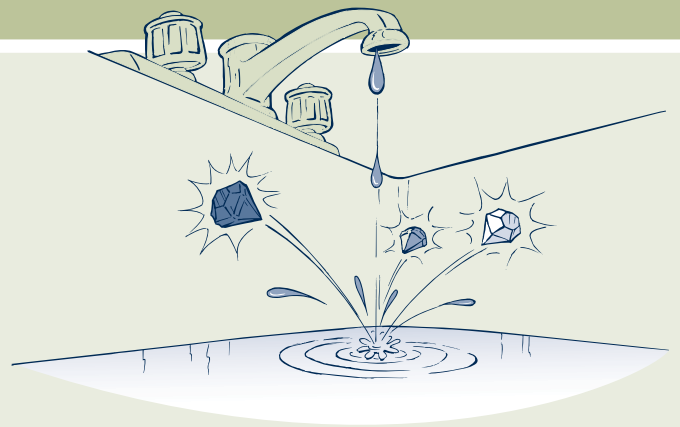

## L'EAU POTABLE

Chaque jour, ce sont près de 70 millions de litres d'eau potable qui sont distribués dans les foyers de la Ville de Sherbrooke, dont 60 millions sont traités à la station J.-M.-Jeanson. Celle-ci dessert les anciens secteurs de Sherbrooke, Ascot, Deauville, Fleurimont, Rock Forest et une partie de Saint-Élie-d'Orford. Le lac Montjoie est la source d'approvisionnement de Bromptonville et d'un autre secteur de Saint-Élie-d'Orford. Des puits alimentent quant à eux Lennoxville. Cette eau de qualité constitue une richesse insoupçonnée que nous avons tendance à croire inépuisable. Cependant, l'eau potable coûte cher à produire et c'est pourquoi il est dans l'intérêt de chaque citoyenne et de chaque citoyen de faire de l'économie d'eau une priorité.

**AVERTISSEMENT**

**Si votre résidence est alimentée par un puits privé, veillez à en faire analyser l'eau chaque année. Le moindre changement dans la qualité de l'eau pourra ainsi être détecté.**

**Faire attention à notre consommation d'eau, ce n'est pas sorcier. De nombreux trucs simples à réaliser existent pour économiser plusieurs litres d'eau par jour :**

- Le simple fait de fermer le robinet lors du brossage de dents ou du rasage permet d'économiser plus de 19 litres d'eau par jour.
- L'idée d'un grand verre d'eau froide vous séduit? Conservez-en toujours un pot au réfrigérateur. Vous éviterez ainsi de faire couler l'eau inutilement et boirez une eau plus froide et de meilleur goût, puisque le chlore aura le temps de s'évaporer.
- En ne démarrant le lave-vaisselle que lorsqu'il est plein, vous consommez moins d'eau que si vous laviez la même quantité de vaisselle à la main! Incroyable, n'est-ce pas?

## PROFITEZ DE L'ÉTÉ... SANS GASPILLER!

Durant la belle saison, la consommation d'eau augmente de manière significative. Par exemple, la demande en eau du réseau J.-M.-Jeanson passe en moyenne de 60 millions de litres par jour en temps normal à près de 80 millions de litres les jours de grande utilisation. Cela est entre autres attribué à l'arrosage des pelouses et jardins, au remplissage des piscines, au lavage des véhicules, etc. Pendant les périodes de sécheresse, les restrictions dans l'utilisation de l'eau deviennent inévitables afin de prévenir la pénurie. Il est pourtant relativement facile de faire un usage restreint de l'eau tout en vaquant à ses activités normalement.

**Afin de réduire la période d'arrosage des pelouses, arbustes et haies ainsi que celle de l'utilisation extérieure de l'eau potable en général, veuillez respecter les consignes suivantes adaptées du règlement municipal numéro 1, titre 6 – chapitre 3, section 3.**

## MON GAZON MEURT DE SOIF!

Pas si vrai… Pendant une période de sécheresse, il est normal que le gazon jaunisse. Cela ne signifie pas qu'il meurt, mais bien qu'il entre en dormance. Rien ne sert alors de l'arroser; il reverdira dès le retour de la pluie.

## ARROSERA, ARROSERA PAS...

- L'arrosage continu (avec tuyau ou gicleur d'arrosage) est maintenant limité à **deux soirs par semaine**, soit les dimanches et mercredis de 20 h à 23 h **seulement**.

- L'arrosage manuel des potagers et des fleurs annuelles est permis en tout temps, en utilisant un seau ou un tuyau d'arrosage muni d'un dispositif d'arrosage à fermeture automatique. L'arrosage de ces végétaux est également permis en tout temps en utilisant un système programmé avec gicleurs permanents. Ceux-ci doivent être équipés de sondes d'humidité pour supprimer l'arrosage automatique lors des journées de pluie ou lorsque les terrains sont humides.

- L'arrosage des pelouses, des vivaces, des haies, des arbres et des arbustes à l'aide de systèmes programmés avec gicleurs permanents est permis entre 5 h et 7 h les dimanches et mercredis matin seulement. Ces systèmes programmés doivent être équipés de sondes d'humidité pour supprimer l'arrosage automatique lors des journées de pluie ou lorsque les terrains sont humides. Les gicleurs doivent être placés de façon à n'atteindre que ces végétaux : le trottoir, la rue, l'entrée d'auto et la maison n'ont pas besoin d'être arrosés!

- N'oubliez pas : aucun dépassement de la période d'arrosage n'est toléré!

## NOUVELLE PELOUSE

- Une pelouse fraîchement semée, une nouvelle tourbe, une nouvelle plantation ou un nouvel aménagement paysager peuvent être arrosés en tout temps durant les quinze jours consécutifs suivant les travaux d'ensemencement, de plantation ou de pose de tourbe. Il suffit de détenir les preuves d'achat des nouveaux végétaux afin de pouvoir les présenter sur demande.

## MA VOITURE EST SALE...

- Il est permis de la nettoyer en utilisant un tuyau d'arrosage ou un pulvérisateur à pression muni d'un dispositif à fermeture automatique et le minimum d'eau nécessaire lors du lavage. Vous devez éviter que l'eau ne s'écoule dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.

- Vous utilisez un seau d'eau et non un tuyau? Sachez que ce type de nettoyage est autorisé en tout temps.

- Les mêmes règles s'appliquent pour le nettoyage des murs extérieurs des bâtiments.

## L'ASPHALTE, ÇA NE POUSSE PAS!

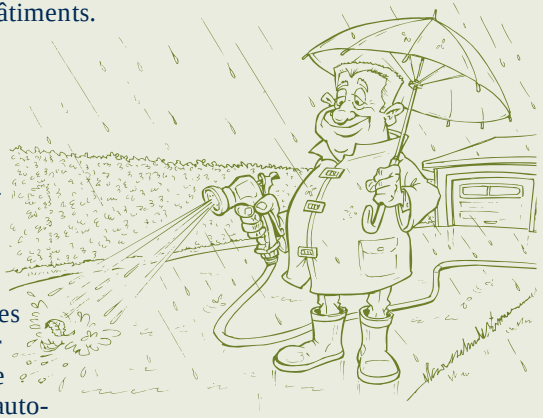

- Saviez-vous qu'arroser une entrée d'auto dans le but de la nettoyer fait couler plus de 1000 litres d'eau à l'heure? Pour cette raison, un lavage annuel d'une entrée automobile ou d'un trottoir est désormais permis avant le 31 mai de chaque année seulement, en utilisant rationnellement l'eau potable fournie par la Ville.

- Ce type de nettoyage est également permis lors de travaux de construction ou d'aménagement paysager **ayant sali considérablement l'entrée d'automobile**. Une preuve d'achat devra être fournie sur demande.

- L'utilisation d'eau potable lors de la pose d'un nouvel asphalte est permise pour humidifier le rouleau compacteur ou les équipements de pose. **Il demeure défendu d'arroser un nouvel asphalte dans le but de le refroidir.**

## AU VOLEUR, ON VIDE MA PISCINE!

Pour empêcher l'évaporation de l'eau, couvrez votre piscine d'une toile solaire lorsque personne ne l'utilise.

- Le remplissage des piscines pour l'ouverture annuelle est permis en tout temps.

- Si vous devez remonter le niveau d'eau de votre piscine, vous pouvez le faire **tous les jours de 20 h à 6 h le matin**.

- Après l'installation ou la réparation d'une piscine, le remplissage est permis pendant une période de deux jours suivant les travaux effectués. Il est alors nécessaire de posséder une preuve d'achat du matériel installé et de la fournir sur demande.

## QUAND L'EAU SE FAIT RARE

- Chaque été connaît au moins une période de **sécheresse**. Quand les réserves d'eau diminuent considérablement, l'économie devient primordiale. Afin de ne pas aggraver la situation, respectez les interdictions ordonnées par la Ville de Sherbrooke : cessez d'arroser les pelouses et autres végétaux, de remplir les piscines, de laver les véhicules ou de procéder à toute autre utilisation extérieure de l'eau. Ces installations et les végétaux peuvent se passer d'eau potable. Nous pas.





## LA TOILETTE, CE N'EST PAS UNE POUBELLE!

Certains résidus, lorsque jetés dans la toilette, risquent de causer des problèmes une fois rendus aux stations d'épuration. Parmi ces déchets, on retrouve entre autres la soie dentaire, les applicateurs de tampons en plastique, les condoms et les mégots de cigarette.

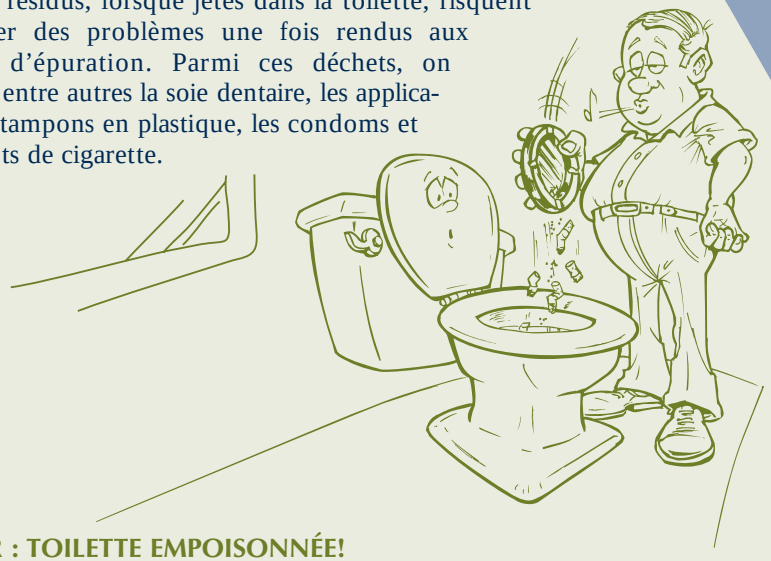

## DANGER : TOILETTE EMPOISONNÉE!

Ne versez jamais de produits chimiques et de résidus domestiques dangereux (huiles, acides, peintures, diluants, etc.) dans la toilette. Ces substances **ne peuvent être traitées dans les stations d'épuration des eaux usées** et elles se retrouvent dans nos cours d'eau et les contaminent gravement. La collecte des résidus domestiques dangereux et l'écocentre s'avèrent donc les meilleures destinations pour les produits nocifs.

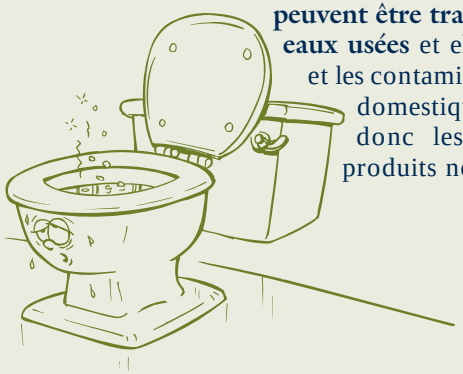

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

**En une année, une fuite d'une goutte par seconde se traduit par un gaspillage d'environ 10 000 litres d'eau – soit assez d'eau pour 210 douches de cinq minutes?**

# 3 LES PESTICIDES

## AU BANC DES ACCUSÉS

De plus en plus, on tend à démontrer à quel point les pesticides sont dommageables pour l'environnement et pour la santé des humains. On les soupçonne notamment d'être responsables du développement de certaines formes de cancers et des problèmes d'infertilité. Sans compter que chaque année, au Québec, on dénombre plusieurs cas d'intoxication aiguë liés aux pesticides, surtout chez les jeunes enfants.

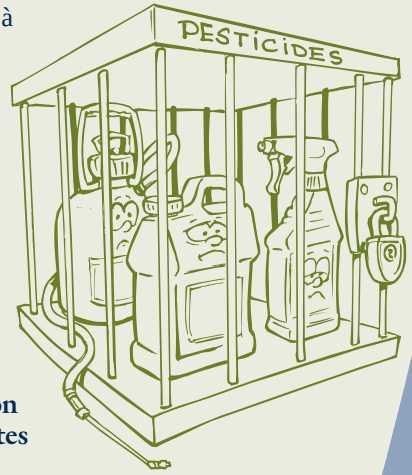


**Pour ces raisons, la manipulation des pesticides doit être faite avec précaution et dans le respect des indications inscrites sur l'étiquette.**

## PAR RÈGLEMENT MUNICIPAL, LA VILLE DE SHERBROOKE INTERDIT TOUTE FORME D'ÉPANDAGE DES PESTICIDES DANS LES CAS SUIVANTS :

- **Entre le 15 juin et le 7 septembre d'une année**, cette période tenant compte des vacances scolaires des enfants plus susceptibles d'être affectés par la présence de ces substances;
- Lorsque les conditions météorologiques annoncent de la pluie dans un délai ne permettant pas d'assurer l'efficacité du traitement;

Les pesticides

- Lorsque la température excède 27 °C à moins d'indication contraire sur l'étiquette du produit;

- Sur les pelouses, lorsque la vitesse du vent est supérieure à 15 km / h;

- Sur les arbres et arbustes lorsque la vitesse du vent est supérieure à 10 km / h;

- Sur les arbres et arbustes mitoyens à moins que le voisin concerné ait donné son autorisation;

- Sur les terrains adjacents aux terrains scolaires et de jeux, aux aires de repos, aux parcs ou terrains fréquentés par le public pendant les heures d'achalandage, dans la mesure où des usagers peuvent être affectés.

**À noter :** Une application est cependant permise en cas d'infestation majeure d'insectes mettant en péril la santé et la survie des végétaux. Mais avant, l'utilisateur est tenu de communiquer avec le chef de la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection au 821-5905.

### RÉGLEMENTATION POUR MINIMISER LES RISQUES DE CONTAMINATION LORS DE L'ÉPANDAGE

1 Interdiction de fumer, de boire ou de manger sur les lieux;

2 Interdiction de permettre qu'un animal puisse circuler ou demeurer sur les lieux;

3 Interdiction de permettre la présence sur les lieux d'une personne autre que celle procédant à l'application des pesticides.

**Ces mesures ne sont qu'un résumé du règlement qui est disponible à l'hôtel de ville, à la Division du greffe du Service des affaires juridiques et corporatives ou en téléphonant au 821-5400 pour de plus amples renseignements.**

## UN CERCLE BIEN VICIEUX...

L'usage abusif de pesticides rend par ailleurs la pelouse dépendante à ce type de produit. Dès qu'elle en est privée, elle se détériore. L'erreur est alors de donner davantage de pesticides en croyant qu'ils lui rendront sa vigueur alors qu'en fait, ils appauvrissent de plus en plus le sol. Et, bien qu'ils détruisent les insectes envahisseurs, les pesticides n'épargnent malheureusement pas les organismes bénéfiques comme les vers de terre. Ceux-ci sont pourtant nécessaires à l'aération du sol, principe de base dans la réussite d'une pelouse.

## INDISPENSABLES, LES PESTICIDES?

La mode des pelouses parfaites n'est pas sans amener son lot d'inconvénients. Un gazon impeccable et uniforme de type « vert de golf », qu'on ne trouve nulle part à l'état naturel, existe rarement sans l'emploi massif de pesticides. Or ne pas utiliser de pesticides c'est d'abord réviser son idée d'une belle pelouse. S'il est composé d'un mélange de plantes, le gazon trouve son équilibre de lui-même et est plus résistant aux maladies. De toute évidence, c'est d'abord quand elle est en santé qu'une pelouse est esthétique.

### TRUC ÉCOLOGIQUE

L'usage d'insecticide n'est souvent pas nécessaire pour l'entretien de vos plantes. Munissez-vous de gants et procédez plutôt à l'élimination manuelle des indésirables. Vous préserverez ainsi votre santé et la vie des petits insectes utiles.

# 4 L'ENTRETIEN de la pelouse

## RECETTE SIMPLE POUR UNE PELOUSE NATURELLE ET EN SANTÉ

### Faites le grand ménage

Au printemps, le gazon a besoin d'un coup de peigne pour repartir du bon pied. À l'aide d'un râteau à feuilles, débarrassez la pelouse de ses débris dès que celle-ci n'est plus détrempée. Quant au gazon mort durant l'hiver, il disparaîtra rapidement de lui-même.

### De l'air, j'étouffe!

Votre pelouse est clairsemée? Votre sol, probablement mal aéré, ne retient pas l'eau et asphyxie les racines. Pour y remédier, louez un aérateur mécanique ou demandez conseil à des spécialistes des pelouses. Un sol meuble contribuera à l'épanouissement de votre gazon.

### C'est l'heure du lunch

Étendre du compost un peu partout sur la pelouse, c'est redonner au sol ce dont il a eu besoin pour faire pousser votre gazon. Afin de faciliter l'absorption du compost, cette opération d'épandage doit idéalement être faite juste après l'aération du sol. Bon appétit!

### Tondez, ne rasez pas!

Un gazon coupé à 8 cm (3 po) gardera son humidité plus longtemps, résistera mieux aux infestations d'insectes et fera compétition aux mauvaises herbes. Tenez également les lames de votre tondeuse toujours bien affûtées. Un gazon déchiré est plus vulnérable aux maladies.

### La loi du moindre effort…

Ramasser le gazon frais tondu vous éreinte? Vous n'avez qu'à le laisser sur place! En se décomposant, le gazon coupé enrichit le sol de ses nutriments et redonne de la vigueur à votre pelouse. Une tondeuse déchiqueteuse convient parfaitement à cette opération, puisqu'elle pulvérise l'herbe coupée et l'étend uniformément sur la pelouse. Et voilà le travail!

# 5 LA PROTECTION de nos cours d'eau

## VIVE LES CANARDS LIBRES ET SAUVAGES!

Depuis plusieurs années, CHARMES informe et sensibilise les gens à l'importance de ne pas nourrir les canards. Saviez-vous que la diète des canetons et de la cane est composée principalement d'invertébrés, riches en protéines? Les adultes se nourrissent principalement de plantes aquatiques. L'alimentation artificielle crée une dépendance des canards par rapport à l'humain, ce qui incite les canards à demeurer en région les temps froids venus. La « domestication » des canards leur enlève leur instinct migratoire. L'alimentation artificielle crée également une concentration de canards au même endroit, favorisant l'apparition de certaines maladies nuisibles aux oiseaux. Enfin, leur confiance envers les humains les expose à subir des actes de cruauté. En évitant de nourrir les canards, vous aidez à maintenir les populations de canards en bonne santé et à conserver leurs comportements naturels.

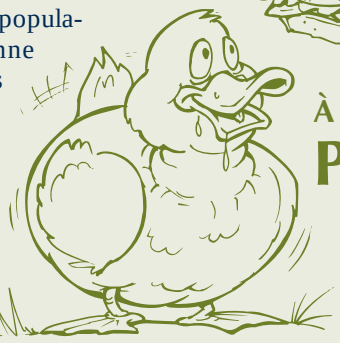

À NE **PAS** FAIRE!

## LA RENATURALISATION DES BERGES

En tant que propriétaire d'un terrain au bord de l'eau, vous avez la responsabilité et le pouvoir d'agir pour conserver et améliorer la qualité de votre plan d'eau. Dans cette optique, CHARMES informe et sensibilise les propriétaires de

l'importance de la renaturalisation des rives, car celle-ci s'avère essentielle pour la survie de nos lacs et de nos cours d'eau.

### CONSÉQUENCES DU DÉBOISEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT ARTIFICIEL DES RIVES

- Augmentation de la croissance des algues et des plantes aquatiques;
- Érosion des rives;
- Envasement et accumulation de sédiments;
- Diminution de la transparence de l'eau;
- Réchauffement de l'eau;
- Diminution de l'oxygène;
- Baisse de la valeur des propriétés.

### AVANTAGES D'UNE RIVE BOISÉE

- Stabilisation de la rive par les racines;
- Filtration des polluants par les racines;
- Création de zones ombragées;
- Prévention de l'envasement;
- Diminution de l'apport de phosphore;
- Conservation d'une eau claire et fraîche;
- Réduction des algues et plantes aquatiques;
- Protection et sauvegarde des habitats pour la faune et la flore.

## L'ÉROSION, C'EST MON AFFAIRE!

Depuis quelques années, CHARMES informe tant les entrepreneurs que la population à mettre en place, lors de constructions ou de rénovations, des mesures simples et peu coûteuses pour éviter les pertes de sols qui pourraient atteindre les cours d'eau.

**Voici quelques trucs qui réduisent l'érosion des sols, lors de travaux :**

- Évaluez l'aspect général du terrain (la pente, proximité d'un cours d'eau, d'un fossé, d'une canalisation);
- Recouvrez les amoncellements de terre;
- Divisez le site de construction en secteur en fonction des travaux à effectuer. Vous évitez ainsi de dénuder inutilement une parcelle de terrain où les travaux ne sont pas réalisés immédiatement.



La protection
de nos cours d'eau

- Maintenez en place la végétation existante. Vous épargnerez le coût d'une plantation ultérieure d'arbres et d'arbustes;
- Stabilisez le plus tôt possible les zones dénudées par un ensemencement et un paillis;
- Créez une seule voie d'accès au site de construction et stabilisez-la avec un recouvrement de pierres nettes.

Ce sont quelques méthodes simples qui protègent l'environnement et votre portefeuille.

L'érosion des sols est la principale source d'apports de matières en suspension qui englobent autant le sable, l'argile que la terre. **Dans nos cours d'eau, ils causent de nombreux dommages dont :**

- La destruction des habitats;
- Le colmatage des frayères;
- La diminution de la transparence de l'eau;
- L'asphyxie des poissons via les branchies;
- L'augmentation des éléments nutritifs.

En milieu urbain, lors d'une pluie, les matières en suspension et autres polluants sont transportés vers les rivières par les puisards des rues. Par conséquent, chaque contribuable défraie des coûts pour le nettoyage des puisards et le dessablage à la station d'épuration des eaux usées. Avant de prendre les puisards de rues pour des poubelles, pensez-y!

L'érosion entraîne le vieillissement accéléré de nos cours d'eau, augmente la quantité de plantes aquatiques, réduit l'utilisation récréative des berges et cours d'eau et réduit le potentiel de reproduction des poissons que nous pêchons.

**Vous désirez obtenir plus de renseignements sur la protection de nos cours d'eau? Vous voulez visiter nos sites d'interprétation? Contactez-nous!**

**Corporation de gestion CHARMES**
**Tél. : 821-5893**
**www.charmes.org**

**Pour contribuer à la propreté de nos cours d'eau, contactez Action Saint-François au 563-5362, ou consultez leur site : http://www.asf-estrie.org**

# 6 LA CONSOMMATION écologique



Vous trouverez, dans la première section de la liste suivante, le nom et les coordonnées des entreprises et des commerces de Sherbrooke qui mettent à la disposition des citoyennes et des citoyens des produits et services biologiques, écologiques ou équitables. La deuxième section regroupe quant à elle les coordonnées de quelques-uns des producteurs biologiques en périphérie de la ville de Sherbrooke.

## LEXIQUE

**Autocueillette :** Principe voulant que le client, une fois rendu à la ferme, procède lui-même à la cueillette de ses fruits ou de ses légumes.

**ISO 14 001 :** Norme internationale qui propose aux organisations un système de gestion de l'environnement pouvant être certifié, à condition de remplir plusieurs exigences.

**Kiosque annuel :** Kiosque ouvert tout au long de l'année.

**Kiosque saisonnier :** Kiosque ouvert durant une période précise de l'année seulement, principalement l'été et l'automne.

**Produit écologique :** Se dit d'un produit conçu avec des ingrédients non nuisibles pour l'environnement, ou encore d'un produit peu ou pas emballé. L'utilisation de ces produits limite les impacts néfastes sur l'environnement.

**Produit équitable :** Produit issu du commerce équitable. Le but de celui-ci n'est pas la recherche du plus grand profit, mais bien l'aide au développement des pays moins fortunés. Acheter des produits équitables, c'est contribuer à aider les coopératives de ces pays moins fortunés à se développer de manière durable.

**Produit biologique :** Il est issu d'une agriculture qui n'utilise pas de produits chimiques. Les agriculteurs biologiques ont des méthodes de travail basées sur le recyclage des matières organiques naturelles et la rotation des cultures. L'agriculture biologique attache une importance particulière à l'environnement et au respect de la nature.

**Produit local :** Aliment cultivé à proximité de l'endroit où il sera vendu. Acheter des produits locaux, c'est encourager l'économie régionale tout en contribuant à limiter la pollution engendrée par le transport des aliments sur de longues distances.

La consommation
écologique

## PRODUITS ET SERVICES BIOLOGIQUES, ÉCOLOGIQUES OU ÉQUITABLES

**Note : La Ville de Sherbrooke ne prend aucune responsabilité quant au service offert par ces organismes.**

### SHERBROOKE

| ENTREPRISE | ADRESSE | TÉLÉPHONE |
|---|---|---|
| **TRANSPORT** | | |
| **Allo-stop** | 1204, rue King Ouest, Sherbrooke | 821-3637 |
| **Autobus interurbain** | 101, rue du Dépôt, Sherbrooke | 569-3656 |
| **Communauto** (Service de partage de voitures) | 1025, rue Merry Nord, bureau 104, Magog | 843-6654 |
| **Société de transport de Sherbrooke** (STS) | 895, rue Cabana, Sherbrooke | 564-2687 |
| **ÉCONOMIE D'ÉNERGIE** | | |
| **Agence d'efficacité énergétique** | 5700, 4e Avenue Ouest, local B405, Charlesbourg | 1-877-727-6655 |
| **PRODUITS DE CUIR ET DE TISSUS RECYCLÉS** | | |
| **Boutique t.a.f.i. & cie** | 81, rue Wellington Nord | 346-9912 |
| **ALIMENTS, PRODUITS BIOLOGIQUES, PRODUITS EN VRAC** | | |
| **Boulangerie Dufeu** (bio) | 17, rue Bowen Sud, Sherbrooke | 822-2982 |

### SHERBROOKE

| ENTREPRISE | ADRESSE | TÉLÉPHONE |
|---|---|---|
| **ALIMENTS, PRODUITS BIOLOGIQUES, PRODUITS EN VRAC** | | |
| **Boulangerie La Mie de la Couronne** (bio) | 74, rue Alexandre, Sherbrooke | 346-7246 |
| **Boulangerie le Fournil du Quartier** (bio) | 1162, rue McManamy, Sherbrooke | 820-7246 |
| **Coopérative d'Alentour** (bio, équitable) | 4740, boul. Industriel, Sherbrooke | 562-3443 |
| **La Grande ruche** (local, bio, équitable, écologique) | 25, rue Bryant, Sherbrooke | 562-9973 |
| **Marché public de Lennoxville** (bio, local) | 9, rue College, Lennoxville (Samedi, 10 h à 12 h) | 569-9388 |
| **Mère Nature** (bio) | 2334, rue Galt Ouest, Sherbrooke | 562-2233 |
| **RESTAURANTS OFFRANT DES PRODUITS BIOLOGIQUES** | | |
| **L'Ardoise** (équitable, bio) | 2550, rue Galt Ouest, Sherbrooke | 566-1618 |
| **L'Entr'Amis** (bio) | 734, 13e Avenue Nord, Sherbrooke | 346-5227 |

La consommation écologique

PRODUITS ET SERVICES BIOLOGIQUES, ÉCOLOGIQUES OU ÉQUITABLES

## AILLEURS EN ESTRIE

| ENTREPRISE | ADRESSE | TÉLÉPHONE |
|---|---|---|
| **ALIMENTS BIOLOGIQUES** | | |
| **Ferme Cédanterre** (bio, local) | *Légumes* 20, ch. Théroux, Saint-Isidore-de-Clifton | 889-2570 |
| **Ferme la Généreuse** (bio, local, kiosque saisonnier, auto-cueillette) | *Fruits et légumes* 540, ch. Labonté, Cookshire | 875-5156 |
| **Ferme La Prucheraie** (bio, local, kiosque saisonnier) | *Bœufs, ail, courges d'hiver* 974, ch. Arel, Melbourne | 826-3228 |
| **Ferme Saint-Raphaël** (bio, local) | *Ferme de brebis laitières* 4320, ch. Albert Mines, North Hatley | 348-1235 |
| **Ferme Sanders enr.** (bio, local, auto-cueillette, kiosque annuel) | *Légumes de serres et de champs, fraises* 475, ch. Hyatt's Mills, Compton | 849-2270 |
| **Framboisière de l'Estrie** (ISO 14001, local, autocueillette, kiosque saisonnier) | *Framboises et produits dérivés* 48, ch. Couture, Martinville | 837-2126 |
| **L'abri végétal** (bio, local, kiosque saisonnier) | *Fines herbes, tomates, concombres* 350, ch. Drouin, Compton | 837-3081 |

AILLEURS EN ESTRIE

| ENTREPRISE | ADRESSE | TÉLÉPHONE |
|---|---|---|
| **ALIMENTS BIOLOGIQUES** | | |
| **La Marjolaine** (bio, local, kiosque saisonnier) | *Fines herbes, légumes, fruits, plants* 1905, ch. Rodgers, RR1, North Hatley | 569-6128 |
| **La Terre promise** (bio, local, autocueillette) | *Bleuets* 3160, ch. Ayer's Cliff, Canton Magog | 843-1892 |
| **Le Petit Mas** (bio, local) | *Ail frais, fleurs d'ail* 5, route 206, Sainte-Edwidge | 658-3321 |
| **Les Vallons maraîchers** (bio, local, kiosque saisonnier) | *Légumes* 440, ch. Hyatt's Mills, Compton | 849-2652 |
| **Marché public de North Hatley** (bio, local) | *Légumes* School Street, North Hatley Samedis 10 h à 12 h, dès fin juin | 842-2523 |

**Note aux entreprises : Si vous voulez que le nom de votre entreprise soit ajouté à cette liste lors d'une prochaine édition, veuillez nous contacter au 821-5809.**

# 7 LES RÉCUPÉRATEURS

Les listes suivantes regroupent les coordonnées de commerces et d'entreprises de Sherbrooke qui pratiquent la récupération ou qui mettent à la disposition des citoyens divers objets recyclés.

Bon magasinage… environnemental!

**Note : La Ville de Sherbrooke ne prend aucune responsabilité quant au service offert par ces organismes.**

## SECTEUR DE L'AUTOMOBILE

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | BATTERIES | CARCASSES | HUILES USÉES | PIÈCES D'AUTO | PNEUS |
|---|---|---|---|---|---|
| **Canadian Tire**<br>1850, rue King Ouest, Sherbrooke 566-0303 | ■ | | ■ | | |
| **Canadian Tire**<br>1645, rue King Est, Fleurimont 566-5991 | ■ | | ■ | | |
| **Certi-auto inc.**<br>2860, route 220,<br>Saint-Élie-d'Orford 822-1000 | ■ | | | ■ | |
| **Gevry auto rebuts**<br>1290, ch. Dion,<br>Saint-Élie-d'Orford 569-0733 | | ■ | | | |
| **J. Beauclair Métal inc.**<br>6370, boul. Bertrand-Fabi,<br>Rock Forest 820-5078 | | | ■ | | |

Les récupérateurs

## SECTEUR DE L'AUTOMOBILE

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | BATTERIES | CARCASSES | HUILES USÉES | PIÈCES D'AUTO | PNEUS |
|---|---|---|---|---|---|
| **Matrec Environnement**<br>501, ch. Giroux, Bromptonville 846-1555 | ■ | | ■ | | |
| **Olympique Métal**<br>3804, ch. Bibeau, Fleurimont 563-8012 | | ■ | | | |
| **Onyx Industries**<br>316, rue du Parc-Industriel, Windsor 822-1820 | | | ■ | | |
| **Parties d'auto usagées R. Talbot**<br>184, rue Queen, Lennoxville 562-7866 | | | | ■ | |
| **Pneus Goulet**<br>4543, boul. Bourque, Rock Forest 564-0019 | | | | | ■ |
| **Pneus Robert Bernard**<br>585, route 220, Saint-Élie-d'Orford 564-1636 | | | | | ■ |
| **Recyclage Brompton enr.**<br>649, Rang 3, Bromptonville 846-4988 | | ■ | | | |
| **Sherbrooke Pièces d'auto usagées inc.**<br>524, rue Galt Ouest, Sherbrooke 566-2226 | | ■ | | ■ | ■ |
| **Tous les garages** | | | | | ■ |

## BIENS MÉNAGERS

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | ACCESSOIRES DIVERS | BIBELOTS | ÉLECTROMÉNAGERS | JOUETS | LIVRES, DISQUES, ETC. | MEUBLES | NOURRITURE NON PÉRISSABLE | VAISSELLE | VÊTEMENTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Armée du Salut**<br>112, rue Wellington Sud, Sherbrooke 566-6298 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | ■ | ■ |
| **Au Grenier de Tara**<br>155, ch. Duplessis, Fleurimont 829-9794 | | | | | | | | | ■ |
| **Au Tourne-livre inc.**<br>3, rue Wellington Nord, Sherbrooke 348-1604 | | | | | ■ | | | | |
| **Comptoir familial Nicole Tardif**<br>896, rue Belvédère Sud, Sherbrooke 829-2246 | ■ | ■ | | ■ | ■ | | | ■ | ■ |
| **Boutique Le Gabert**<br>764, rue King Est, Sherbrooke 562-4824 | ■ | | | | | | | | ■ |
| **Comptoir Bazar de Laurie**<br>395, 10e Avenue Sud, Sherbrooke 565-5399 | ■ | ■ | | ■ | ■ | | ■ | ■ | ■ |
| **Comptoir communautaire**<br>385, rue Short, Sherbrooke 566-2225 | ■ | ■ | | ■ | ■ | | | ■ | ■ |

Les récupérateurs

## BIENS MÉNAGERS

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | ACCESSOIRES DIVERS | BIBELOTS | ÉLECTROMÉNAGERS | JOUETS | LIVRES, DISQUES, ETC. | MEUBLES | NOURRITURE NON PÉRISSABLE | VAISSELLE | VÊTEMENTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Comptoir du Partage Saint-François**<br>115, rue Galt Ouest, Sherbrooke<br>821-2233 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | ■ | ■ |
| **Comptoir familial de Sherbrooke**<br>151, rue Bowen Nord, Sherbrooke<br>569-5336 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | ■ | ■ |
| **Comptoir Griffé**<br>1273, rue King Ouest, Sherbrooke | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | ■ | ■ |
| **Comptoir La caverne à Charles**<br>379, rue Alexandre, Sherbrooke<br>822-3577 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | ■ | ■ |
| **Comptoir Express**<br>385, rue Alexandre, Sherbrooke<br>346-0178 | ■ | ■ | | ■ | ■ | ■ | | ■ | ■ |
| **Dorimay**<br>5527, boul. Bourque, Rock Forest<br>864-6759 | ■ | | | | | ■ | | | ■ |
| **Econo Livres**<br>652, rue King Est, Sherbrooke<br>823-0223 | | | | | ■ | | | | |

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | ACCESSOIRES DIVERS | BIBELOTS | ÉLECTROMÉNAGERS | JOUETS | LIVRES, DISQUES, ETC. | MEUBLES | NOURRITURE NON PÉRISSABLE | VAISSELLE | VÊTEMENTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Équipement de bureau Bob Pouliot**<br>150, rue Wellington Sud, Sherbrooke<br>563-1848 | | | | | | ■ | | | |
| **Estrie-Aide**<br>121, rue du Dépôt, Sherbrooke<br>346-9714 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | ■ | ■ |
| **Friperie Bedons Bedons**<br>(Vêtements de maternité)<br>666, rue Galt Ouest, Sherbrooke<br>566-1703 | | | | | | | | | ■ |
| **Friperie de l'Arc-en-ciel**<br>337, rue Alexandre, Sherbrooke<br>348-2698 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | ■ | ■ |
| **Friperie Jo-Line**<br>986, rue Galt Ouest, Sherbrooke<br>829-0199 | | | | | | | | | ■ |
| **Friperie Le Baluchon**<br>1300, route 220, Saint-Élie-d'Orford<br>829-0777 | | | | | | | | | ■ |
| **Friperie Petit Chaton**<br>352, rue Galt Ouest, Sherbrooke<br>566-1563 | ■ | | | ■ | ■ | ■ | | | ■ |
| **La Cigogne**<br>1279, rue Grégoire, Rock Forest<br>565-9694 | ■ | | | | | | | | ■ |

Les récupérateurs

## BIENS MÉNAGERS

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS — ENTREPRISES | ACCESSOIRES DIVERS | BIBELOTS | ÉLECTROMÉNAGERS | JOUETS | LIVRES, DISQUES, ETC. | MEUBLES | NOURRITURE NON PÉRISSABLE | VAISSELLE | VÊTEMENTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Le Disk'hier**<br>88, rue King Ouest,<br>Sherbrooke<br>565-4866 | | | | | ■ | | | | |
| **Marché aux puces**<br>1003, rue King Est,<br>Sherbrooke | ■ | | | | | | | | |
| **Meubles Alexandre enr.**<br>230, rue Alexandre,<br>Sherbrooke<br>562-4332 | | | | | | ■ | | | |
| **Meubles Conseil**<br>453, rue Conseil, Sherbrooke<br>346-7169 | | | ■ | | | | | | |
| **Meubles Fortier inc.**<br>1026, rue Wellington Sud,<br>Sherbrooke<br>346-3581 | | | | | | ■ | | | |
| **Moisson Estrie**<br>1255, rue Daniel,<br>Sherbrooke<br>822-6025 | | | | | | | ■ | | |
| **Récupex**<br>2345, rue Hertel,<br>Sherbrooke<br>820-1300 | | | | | | | | | ■ |
| **Surplus du manufacturier JPM enr.**<br>6047, boul. Bourque,<br>Rock Forest<br>864-7221 | | | | | | ■ | | | |

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS — ENTREPRISES | ACCESSOIRES DIVERS | BIBELOTS | ÉLECTROMÉNAGERS | JOUETS | LIVRES, DISQUES, ETC. | MEUBLES | NOURRITURE NON PÉRISSABLE | VAISSELLE | VÊTEMENTS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Yip**<br>137, rue Frontenac,<br>Sherbrooke<br>562-6282 | ■ | | | | | | | | ■ |

## MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS — ENTREPRISES | AMPOULES, BALLASTS ET FLUORESCENTS | APPAREILS-PHOTOS JETABLES ET CAPSULES DE FILMS | CARTOUCHES D'IMPRIMANTE ET DE TÉLÉCOPIEUR | COMPOSANTES ÉLECTRONIQUES | IMPRIMANTES | ORDINATEURS | CELLULAIRES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Au Vieux PC**<br>1330, rue King Ouest,<br>Sherbrooke<br>822-2240 | | | | ■ | ■ | ■ | |
| **Bureau en Gros**<br>3325, boul. de Portland,<br>Sherbrooke<br>562-1966 | | | ■ | | | | |
| **Centre japonais de la photo Canada**<br>3050, boul. de Portland,<br>Sherbrooke<br>566-8334 | | ■ | | | | | |
| **École-Entreprise du Centre Saint-Michel**<br>405, rue Sara, porte 2,<br>Sherbrooke<br>822-2033 | | | ■ | ■ | ■ | ■ | |

Les récupérateurs

## MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | AMPOULES, BALLASTS ET FLUORESCENTS | APPAREILS-PHOTOS JETABLES ET CAPSULES DE FILMS | CARTOUCHES D'IMPRIMANTE ET DE TÉLÉCOPIEUR | COMPOSANTES ÉLECTRONIQUES | IMPRIMANTES | ORDINATEURS | CELLULAIRES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **La cartoucherie**<br>965, rue Galt Ouest,<br>Sherbrooke<br>565-3006 | | | ■ | | ■ | | |
| **LaserPro**<br>255, rue Galt Ouest,<br>Sherbrooke<br>566-2847 | | | ■ | | ■ | | |
| **Matériaux Usagés de l'Estrie**<br>1220, route 222,<br>Saint-Denis-de-Brompton<br>846-6196 | ■ | | | | | | |
| **Récupération d'ordinateurs LB**<br>384, rue Alexandre,<br>Sherbrooke<br>563-2112 | | | | | ■ | ■ | |
| **Estrielec**<br>4135, rue Brodeur,<br>Sherbrooke<br>566-2199 (frais exigés) | ■ | | | | | | |
| **Rubans A.M.**<br>1342, rue Saint-Louis,<br>Sherbrooke<br>346-4941 | | | ■ | | ■ | | |
| **Zone Image Imacom inc.**<br>1306, rue King Ouest,<br>Sherbrooke<br>565-0054 | | ■ | | | | | |
| **Boutiques Espace Bell**<br>1 (800) 667-0123 | | | | | | | ■ |

## MATIÈRES RECYCLABLES

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | ASPHALTE ET BÉTON | BOIS ET RÉSIDUS | MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION | MATIÈRES RECYCLABLES ET COMPOSTABLES | MÉTAUX | PAPIERS ET CARTONS | PLASTIQUES | TEXTILES | VERRES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **A. Bourque aciers et métaux**<br>575, rue des Forges,<br>Sherbrooke<br>569-6960 | | | | | ■ | | | | |
| **Bolduc, Guy** (branches)<br>75, rue Blouin, Cookshire<br>875-3027 | | | | ■ | | | | | |
| **Distilla-Cèdres**<br>444, rue Mont-Plaisant,<br>Sherbrooke<br>346-3013 | | ■ | | | | | | | |
| **Ferti-Val**<br>800, ch. du Parc-Industriel,<br>Bromptonville<br>566-5103 | | ■ | ■ | ■ | | | | | |
| **Gestion Ressources Richer inc.**<br>553, ch. du Parc-Industriel,<br>Bromptonville<br>822-1200 | ■ | ■ | ■ | | ■ | ■ | ■ | | ■ |
| **J. Beauclair Métal inc.**<br>6370, boul. Bertrand-Fabi,<br>Rock Forest<br>820-5078 | | | | | ■ | | | | |

Les récupérateurs

## MATIÈRES RECYCLABLES

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | ASPHALTE ET BÉTON | BOIS ET RÉSIDUS | MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION | MATIÈRES RECYCLABLES ET COMPOSTABLES | MÉTAUX | PAPIERS ET CARTONS | PLASTIQUES | TEXTILES | VERRES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Matériaux usagés de l'Estrie**<br>1220, route 222,<br>Saint-Denis-de-Brompton<br>846-6196 | | | ■ | | ■ | | | | |
| **Métaux MD**<br>2735, boul. Queen Nord,<br>Sherbrooke<br>565-8236 | | | | | ■ | | | | |
| **Olympique Métal**<br>3804, ch. Bibeau,<br>Fleurimont<br>563-8012 | | | | | ■ | | | | |
| **Récupérateur de tailles de cèdre**<br>75, rue Blouin, Cookshire<br>875-3027 | | ■ | | | | | | | |
| **Récupération Cascades**<br>2180, rue Claude-Greffard, Sherbrooke<br>563-0011 | | | | | ■ | ■ | ■ | | ■ |
| **Récupex**<br>2345, rue Hertel,<br>Sherbrooke<br>820-1300 | | | | | | | | ■ | |
| **Recyclage Brompton enr.**<br>649, rang 3,<br>Bromptonville<br>846-4988 | | | | | ■ | | | | |
| **RMS Ovide Rouillard inc.**<br>8750, boul. Bourque,<br>Deauville<br>864-6969 | | ■ | | | | | | | |

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | ASPHALTE ET BÉTON | BOIS ET RÉSIDUS | MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION | MATIÈRES RECYCLABLES ET COMPOSTABLES | MÉTAUX | PAPIERS ET CARTONS | PLASTIQUES | TEXTILES | VERRES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Techni-Gaz** (bonbonnes)<br>4589, boul. Bourque,<br>Rock Forest<br>564-8296 | | | | | ■ | | | | |
| **Tred'si inc.**<br>550, ave. de la Tuilerie,<br>Westbury<br>832-4898 | | ■ | | | | | | | |
| **Turcal Division Kruger**<br>411, rue de Courcelette,<br>Sherbrooke<br>829-2251 | | | | | | ■ | | | |

## RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | BATTERIES | PILES | BONBONNES DE PROPANE | HUILES USÉES | MATIÈRES DANGEREUSES | PEINTURES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Canadian Tire**<br>1850, rue King Ouest,<br>Sherbrooke<br>566-0303 | ■ | | | ■ | | |
| **Canadian Tire**<br>1645, rue King Est,<br>Fleurimont<br>566-5991 | ■ | | | ■ | | |
| **J. Beauclair Métal inc.**<br>6370, boul. Bertrand-Fabi,<br>Rock Forest<br>820-5078 | | | | ■ | ■ | |

## RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

| LISTE DES RÉCUPÉRATEURS<br>ENTREPRISES | BATTERIES | PILES | BONBONNES DE PROPANE | HUILES USÉES | MATIÈRES DANGEREUSES | PEINTURES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **L'Ère du troc**<br>264, rue Ball,<br>Sherbrooke<br>566-5099 | | | | | | ■ |
| **Matériaux à bas prix**<br>550, ch. du Parc-Industriel,<br>Bromptonville<br>846-0417 | | | | | | ■ |
| **Matrec Environnement**<br>501, ch. Giroux,<br>Bromptonville<br>846-1555 | ■ | ■ | | ■ | ■ | ■ |
| **Onyx Industries**<br>316, rue du Parc-Industriel,<br>Windsor<br>822-1820 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| **Rona l'Entrepôt**<br>3400, boul. de Portland,<br>Sherbrooke<br>829-7662 | | | | | | ■ |
| **Techni-Gaz inc.**<br>4589, boul. Bourque,<br>Rock Forest<br>564-8296 | | | ■ | | | |

**Note aux entreprises :**
**Si vous voulez que le nom de votre entreprise soit ajouté à une de ces listes lors d'une prochaine édition, veuillez nous contacter au 821-5809.**

# 8 LES LIENS UTILES en environnement



**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE)**
http: / / www.bape.gouv.qc.ca

**CHARMES**
http: / / www.charmes.org

**Collecte Sélective Québec**
http: / / www.coselective.qc.ca

**Conseil canadien du compostage**
http: / / www.compost.org / frenchoverview.html

**Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)**
http: / / www.environnementestrie.ca / index.html#accueil

**Éco-conseils**
http: / / www.radio-canada.ca / radio / eco-conseil

**Équiterre**
http: / / www.equiterre.qc.ca

**Fondation québécoise en environnement**
http: / / www.fqe.qc.ca

**Greenpeace**
http: / / www.greenpeace.ca

**La Voie verte d'Environnement Canada**
http: / / www.ec.gc.ca / fenvhome.html

**L'ÉcoRoute de l'information**
http: / / ecoroute.uqcn.qc.ca

**Ministère de l'Environnement du Québec**
http: / / www.menv.gouv.qc.ca

**Recyc-Québec**
http: / / www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

**RÉSEAU-environnement**
http: / / www.reseau-environnement.com

**Uni-Vert (Groupe environnemental étudiant de l'Université de Sherbrooke)**
http: / / www.callisto.si.usherb.ca / ~univert / trucsframe.html

**Ville de Sherbrooke**
http: / / www.ville.sherbrooke.qc.ca

La Ville de Sherbrooke vous **remercie** de protéger l'environnement.

Comité du
développement durable

Demain, c'est maintenant!

# Et si vos papiers pouvaient simplement s'envoler?

absolu 1 888 879-2838

**Réduisez de 80 % le volume global des ordures dont vous devez disposer sans perturber vos activités.** Avec le système intégré de Cascades inc., Division Récupération, c'est possible. Nous offrons des programmes de cueillette adaptés aux besoins des édifices, des entreprises, des institutions et de l'industrie.

ripp! **Papetières**
Récupère l'ensemble des rebuts de papier et de carton, y compris les rebuts générés par la production et l'emballage.

repi! **Imprimeries**
Permet d'économiser temps et espace grâce à une gestion efficace des papiers et autres rejets recyclables de l'imprimerie.

bis! **Édifices à bureaux**
Récupère tous les types de papiers générés par le travail de bureau, sans exception!

biseco **Maisons d'enseignement et commissions scolaires**
Programme de récupération pour les écoles.

[motus] **Documents confidentiels**
Tout est mis en œuvre pour que la confidentialité de vos documents soit assurée : personnel assermenté, entreposage et transport sous clé et traitement expéditif.

somacs **Municipalités**
Solution maximale de la collecte sélective des municipalités.

Cascades

www.cascades.com

## La revalorisation du papier, c'est ce qui nous donne des ailes!

Pour en savoir plus sur la façon dont Cascades peut vous aider à disposer de vos papiers, n'hésitez pas à communiquer avec nous.
**Cascades inc., Division Récupération 1 877-655-0955.**